



n adhère rarement à la MGEN par simple hasard. Adhésion d'appartenance à un groupe professionnel, adhésion pour des valeurs... vos motivations sont uniques mais nous rassemblent tous dans une même mutuelle.

Ces deux dernières décennies, les réalités économiques et sociales ont beaucoup changé, sous la pression de la financiarisation de l'économie, du déclin du modèle industriel ou encore de nouvelles formes d'entrepreneuriat.

Dans cet environnement, la MGEN est toujours à vos côtés. Construite par des instituteurs et des syndicalistes, en prise directe avec les réalités les plus intenses de l'école mais aussi des territoires de notre pays, **la MGEN est solide de ses 70 ans d'expérience mutualiste et de sa triple pratique du régime obligatoire d'assurance maladie, de complémentaire santé et d'offreur de soins.** Adhérents et élus des adhérents, nous pouvons ensemble être fiers de participer à la pérennité d'une belle et forte construction sociale.

La MGEN est une entreprise, à l'évidence. Soumise comme les autres aux pressions concurrentielles, aux décisions législatives, réglementaires et fiscales, au renouvellement des générations et à l'évolution des besoins en santé, la MGEN fait des choix auxquels d'autres ne consentent pas.

Mutuelle, elle base son fonctionnement économique sur le principe des solidarités, qu'elles soient intergénérationnelles, indiciaires, familiales, entre les bien-portants et les malades. Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), elle est dirigée par ses adhérents, non par des actionnaires. **Porteuse de valeurs, notre mutuelle vise une utilité sociale, une utilité collective, au service de chacune et chacun de ses adhérents.**

Ces fondamentaux changent beaucoup de choses. **La MGEN a fait le choix de vous accompagner, quel que soit votre âge, quel que soit votre état de santé.** Il suffit d'un regard en arrière pour comprendre que de la concurrence ne naît pas la solidarité. La mise en concurrence pour soi-disant faciliter l'accès à une complémentaire santé est une fausse bonne idée. Une idée court-termiste. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation nationale vient finalement de référencer deux autres acteurs en plus de la MGEN pour la protection sociale complémentaire de ses agents, à partir d'un cahier des charges plus assurantiel que mutualiste, plus concurrentiel que solidaire.



Une mutuelle **solidaire et engagée**

Roland Berthilier

Président du groupe MGEN

C'est dans ce contexte que **la MGEN et ses militants sont prêts à toujours mieux vous accompagner face aux aléas de la vie**, et à innover afin de servir vos attentes nouvelles.

En cette rentrée, mes pensées vont vers ces milliers de femmes et d'hommes qui agissent au quotidien au plus près de chez vous et pour vous : délégués, élus, conseillers mutualistes, salariés des centres de gestion, d'appels, médecins, infirmiers, aides-soignants.

Les 10 et 11 juillet, les assemblées générales des délégués des adhérents, à Montpellier, ont conforté notre identité et nos évolutions prestataires.

Le 13 septembre, la MGEN, aux côtés d'Harmonie et d'autres mutuelles, a participé à la création du premier groupe de protection sociale en France. Il protège désormais 10 millions de personnes, compte 7700 élus, 35 000 salariés et 900 structures de soins.

La MGEN choisit ainsi de construire, dans un monde en mutation accélérée, les protections essentielles de demain. De continuer à être là pour vous.

À toutes et à tous, je souhaite une heureuse rentrée.